

CAP monteur en installations thermiques

 ampara.fr/catalogue-formation-alternance/cap-monteur-en-installations-thermiques/

Objectif de la formation

- Assurer l'installation, l'entretien et la réparation, mettre en place des équipements (chaudières, radiateurs...),
- Réaliser et poser un réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.),
- Raccorder les appareils, installer et brancher les matériels électriques et de régulation ;
- Mettre en service, contrôler le fonctionnement de l'ensemble, régler
- Informer l'utilisateur : présenter l'installation et des consignes d'exploitation, maintenir l'installation existante (changement d'une pièce, entretien courant...)

Accès handicapé

Formation en présentiel

Validation par bloc

Prérequis

- Titulaire du CAP Monteur en Installations Sanitaires par la voie de l'apprentissage
- 1 an d'expérience dans le métier ou 1607 h pour un accès par la voie de la VAE uniquement

Modalités d'accès et contacts

Entretien et positionnements préalables sur pré-requis et représentation du métier.

Contactez :

- Apprentissage : 0495235314
- VAE : 0495235300

~

Durée de la formation

420 heures en centre

Alternance de 1 an.

La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant et sa modalité d'accès à la formation. Entrées et sorties permanente par la voie de l'apprentissage

Lieux de formation

Ajaccio, Porto-Vecchio, Propriano pour les matières d'enseignement général.

Ajaccio pour les matières d'enseignement professionnel.

Niveau

Niveau 3

Formation diplômante validée par un diplôme Education Nationale CAP.

niveau 3 Européen

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (CCF) ou examen certificatif final incluant des épreuves écrites et orales (épreuves générales) et de pratiques professionnelles.

Accessibilités

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée ou contacter notre référent handicap au 04.95.23.53.14

Passerelles

Passerelle avec le CAP Monteur en installations Sanitaires.

Dispense des épreuves du domaine général si titulaire d'un CAP ou autre diplôme de niveau 4 délivré par l'Education Nationale

Tarifs

Nous consulter.

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant. Prise en charge par les OPCO pour la formation en apprentissage avec

rémunération de l'apprenti.

Les frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peuvent être financés par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Délai d'accès

Entrée en formation tout au long de l'année. Délai d'accès à la formation entre 1 et 15 jours maximum selon disponibilité de l'entreprise.

Demande d'informations

Vous souhaitez plus d'informations sur cette formation

[contactez-nous](#)

Pré Inscription

Pour vous pré-inscrire en ligne à cette formation, merci de remplir le formulaire ci dessous

[Je me pré-inscris](#)



Public visé

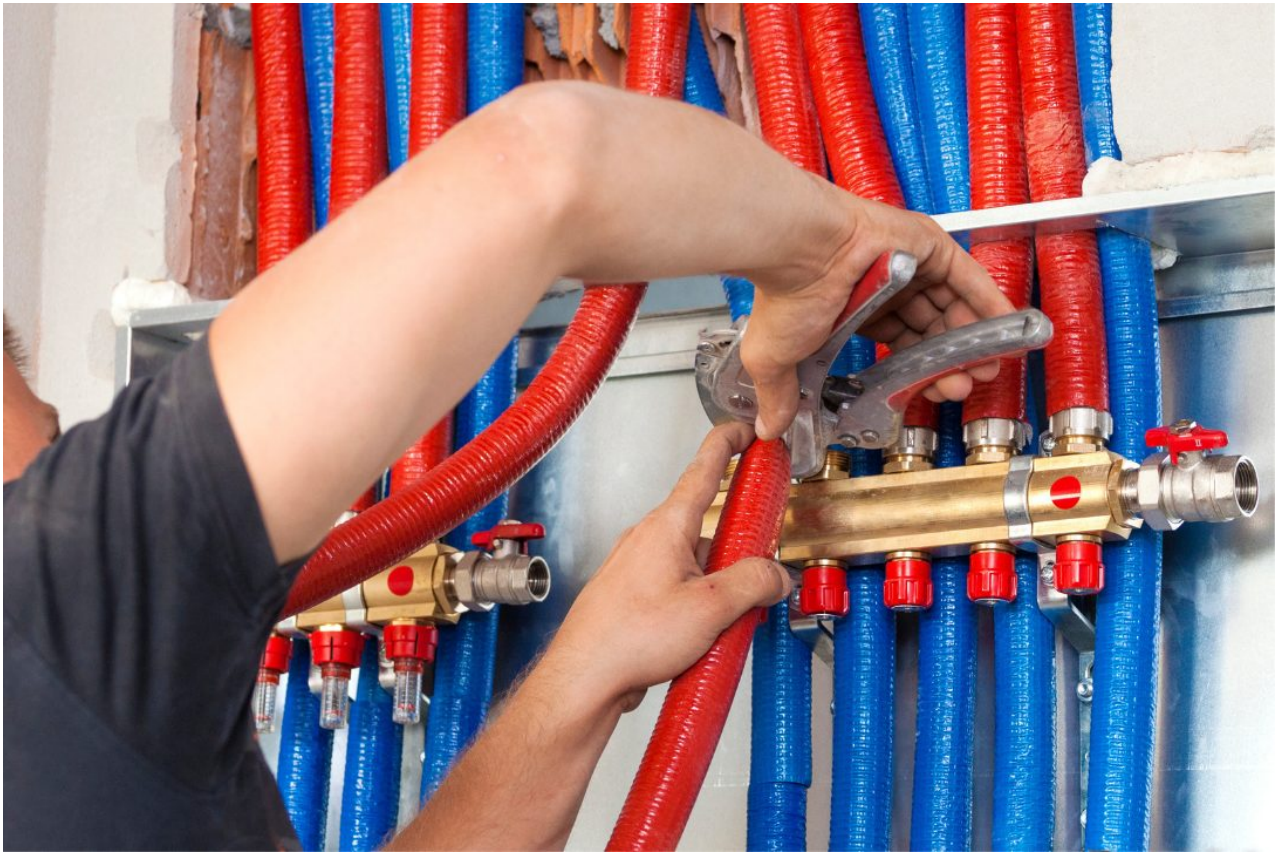
Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans* révolus
- Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.
- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier. Nous contacter)

*possibilité de porter l'Age maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà réalisées en apprentissage, cas spécifiques – nous contacter

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) :

- Toute personne disposant au moins 1 an d'expérience dans le métier ou à minima 1607 h de façon consécutive ou non



Modalités d'organisation pédagogiques

Formation en présentiel 35 h de cours par semaine

Alternance 1/3 centre et 2/3 Entreprise par la voie de l'apprentissage

Horaires en centre de formation : 08h00-12h00 13h30-16h30

Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif.

Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises

Moyens techniques

Plateaux techniques, matériels et équipements adaptés et professionnels, outils numériques individuels, Plateforme LMS, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Exemple(s) de formation(s) possible(s):

CAP Installateur en froid et conditionnement d'air, CAP Monteur en installations sanitaires, CAP Monteur en isolation thermique et acoustique, MC Maintenance en équipement thermique individuel, Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques, BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air BP Métiers de la piscine, BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

Perspectives professionnelles

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Exemple(s) de formation(s) possible(s):

CAP Installateur en froid et conditionnement d'air, CAP Monteur en installations sanitaires, CAP Monteur en isolation thermique et acoustique, MC Maintenance en équipement thermique individuel, Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques, Bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques, BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air BP Métiers de la piscine, BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

Contenu détaillé de la Formation au 12/12/2022

Bloc de compétences n° 1 – Etude et préparation d'une intervention (unité EP1) :

Compléter et transmettre des documents

Décoder un dossier technique d'installation sanitaire

Choisir les matériels et les outillages

Bloc de compétences n° 3 – Réalisation de travaux spécifiques (unité EP3) :

Bloc de compétences n° 4 – Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique (unité EG1) :

Bloc de compétences n° 5 – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques (unité EG2) :

**Bloc de compétences n° 6 – Education physique et sportive (unité EG3) :
Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues**

**Bloc de compétences n° 7 – Langue vivante Anglais (unité UG4) Bloc obligatoire :
Compétences de niveau A2 du CECRL**

Bloc de compétences n° 8 – Prévention-santé-environnement (unité UG5) :
